Les missions de la commission du vivre-ensemble interculturel:

→ d'identifier les priorités et éventuels obstacles rencontrés dans le domaine du vivre-ensemble interculturel au niveau communal ;

→ d'assister la commune dans le développement et la mise en œuvre de mesures et activités favorisant le vivre-ensemble interculturel ;

→ de promouvoir l'accès à l'information, la participation citoyenne et la vie associative ;

→ de favoriser le dialogue, l'échange interculturel et la compréhension mutuelle entre tous les résidents de la commune ;

→ de veiller au respect des valeurs du vivre-ensemble interculturel et notamment de sensibiliser et de mettre en place des mesures de lutte contre le racisme et toute forme de discrimination ;

→ d'élire les représentants communaux du conseil supérieur du vivre-ensemble interculturel.

C'est quoi le Gemengepakt

En signant le Gemengepakt, une commune ou un groupement de communes, le SYVICOL et le Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil s'engagent dans une collaboration étroite, en vue d'un processus pluriannuel et participatif qui met l'accent sur l'accès à l'information, la participation de toutes les personnes résidant ou travaillant sur le territoire de la commune et la lutte contre le racisme et toute forme de discrimination.

Le Gemengepakt est conçu en cycles thématiques, qui eux se déroulent en cinq étapes :

1. L'engagement politique
2. L'état des lieux
3. Les ateliers citoyens élaborant des actions concrètes
4. La mise en place d'actions concrètes
5. L'évaluation du travail effectué

La signature du Gemengepakt - 19 mai 2025

Missions of the municipal commission for intercultural living-together:

→ to identify priorities and obstacles encountered in the field of intercultural living-together at municipal level ;

→ to assist the local municipality in the development and implementation of measures and activities to promote intercultural living together ;

→ to promote access to information, civic participation and community life ;

→ to encourage dialogue, intercultural exchange and mutual understanding between all residents of the municipality ;

→ to ensure respect for the values of intercultural living-together and, in particular, to raise awareness and implement measures to fight racism and all forms of discrimination ;

→ to elect municipal representatives to the Higher Council for Intercultural Living-Together.

What is the "Gemengepakt"

→ By signing the Gemengepakt, a municipality or group of municipalities, SYVICOL and the Ministry of Family Affairs, Solidarity, Living Together and Reception of Refugees commit to close collaboration, with a view to a multi-annual and participatory process that emphasises access to information, the participation of all people living or working in the municipality and the fight against racism and all forms of discrimination.

The Gemengepakt is divided into themed cycles, each of which takes place in five stages:

1. Political commitment
2. Situation report
3. Citizen workshops to develop concrete actions
4. Implementation of concrete actions
5. Evaluation of the work done

Contribue toi aussi au vivre ensemble interculturel et organise une «Biergeraktivitéit»!

→ **Alors organise ton activité citoyenne !** Tu peux bénéficier d'une aide allant jusqu'à 150 € pour couvrir les frais, d'une salle mise à disposition par la commune, et la commune contribuera à la promotion de l'événement sur les réseaux sociaux.

Prends contact avec la commission

→ Tu as une idée ? Tu souhaites nous faire part de quelque chose ? Ou tu as une remarque à formuler ?

→ Alors n'hésite pas à nous contacter à l'adresse suivante : **vivreensemble@lorentzweiler.lu**

You too can contribute to intercultural coexistence by organising a "Biergeraktivitéit"!

→ **Organise your citizens event.** You will get up to 150€ to cover the costs, a meeting place in the municipality and the municipality will help with the promotion of the event on social medias.

Get in touch with the commission

→ Got an idea? Do you want to tell us something? Or do you have an observation to make. Then don't hang around and get in touch via **together@lorentzweiler.lu.**

→ Version luxembourgeoise & portugaise

Elections Communal “Je peux voter”

→ En tant que non-Luxembourgeois, toute personne est éligible pour voter aux élections communales. Il est très facile de s’inscrire : il suffit de se rendre à la commune ou de le faire en ligne sur www.icanvote.lu.

Pourquoi voter ?

→ En participant aux élections communales, je choisis directement les conseillers communaux qui défendront mes intérêts ainsi que ceux de ma commune pendant les six prochaines années. Participez aux prochaines élections et faites entendre votre voix dans les décisions politiques locales !

→ **Les prochaines élections communales auront lieu en 2029.**

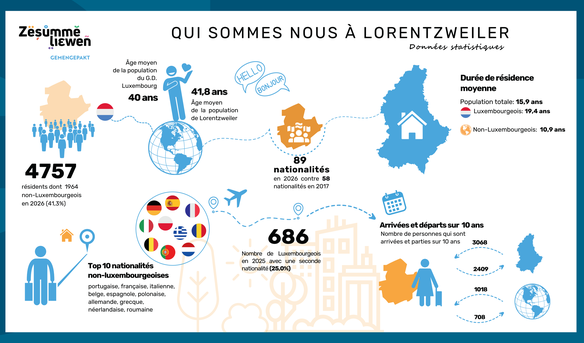

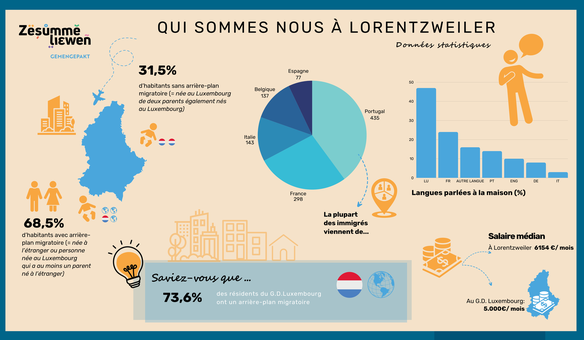

Council elections “I can vote”

→ As a non-Luxemburger, everybody is elegible to vote in the local elections. It’s very easy, either go to the commune and register or do it online www.icanvote.lu .

Why vote?

→ By participating in the municipal elections, I directly choose the municipal councillors who will defend my interests and those of my municipality for the next 6 years.

→ Participate in the next elections and make your voice heard in local political decisions!

→ **The next municipal elections are in 2029.**

©Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l’Accueil

GEMENG Lorentzweiler

Plaz vum Zesumme-liewen

03 décembre 2002 -
Inauguration du «klenge Paradäis»

Cet endroit, nommé à l'époque «de klenge Paradäis», a déjà servi à promouvoir des idées et le vivre-ensemble.

Le Conseil communal des enfants y avait installé une œuvre de 2002 à 2025, qu'il a conçue et réalisée de manière collaborative et collective.

Cette installation n'ayant pas été destinée à rester en place de façon permanente, la Commission du vivre-ensemble interculturel a élaboré un nouveau projet auquel tous les habitants de la commune ont pu participer.

L'installation composée de haïkus représente la diversité de tous nos citoyens et nous rappelle que nous faisons tous partie de la commune et que nous pouvons vivre ensemble dans le respect et l'harmonie.

Les 40 haïkus en question ont été sélectionnés par un jury composé des membres de la commission.

This place, known at the time as «de klenge Paradäis», has already been used to promote ideas and community living.

The Children's Municipal Council had an installation at this location from 2002 to 2025, which they developed collaboratively and collectively.

As the installation was never intended to be permanent, the Commission for Intercultural Living Together developed a new project in which all residents of the municipality could participate.

The installation featuring the haikus represents the diversity of all our residents and serves as a reminder that we are all part of the municipality and can live together in harmony.

The 40 haikus were selected by a jury comprising members of the commission.